

CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION

Désignation de la formation / Durée / Dates / Lieux

Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale Familiale enregistré au RNCP – 42427

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2027

Certificateurs : Ministère chargé de la Solidarité, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- Formation de 1 an (2 semestres) en alternance de septembre N à octobre N+1
- 540 heures de formation théorique en centre de formation
- 560 heures de formation pratique
- Allègements et dispenses possibles selon le parcours professionnel et les diplômes
- La formation se déroule à l'IRTS de Franche-Comté et dans divers lieux de formation pratique principalement sur le territoire Franc-Comtois.

Financements possibles

- Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté en fonction de votre classement à l'issue de la procédure d'admission
- Employeur
- Financement OPCO
- CPF
- CPF de transition (ex CIF)
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Autofinancement

Objectifs de la formation

- Identifier les caractéristiques et spécificités des publics accueillis ou accompagnés et les problématiques sociales
- Mettre en œuvre des actions d'accompagnement social individuel dans le champ de l'ESF
- Mettre en œuvre la méthodologie d'intervention sociale individuelle ou collective en lien avec les domaines de la vie quotidienne
- Créer les conditions de mise en œuvre de la relation d'aide
- Créer les conditions de mobilisation de la personne ou du groupe dans les domaines de leur vie quotidienne
- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Appréhender les enjeux et les logiques institutionnelles et interinstitutionnelles partenariales et de réseaux sur un territoire donné
- Élaborer et conduire des projets à dimension territoriale
- Élaborer une communication professionnelle dans le cadre des règles éthiques et du droit des personnes
- Organiser une veille sur les dispositifs de politiques publiques et territoriales
- Analyser sa posture professionnelle dans la mise en œuvre des méthodologies d'intervention

Pré-requis pour accéder à la formation

- Être titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur "économie sociale familiale" (BTS ESF) ou de justifier de sa possession lors de l'entrée en formation.

- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels en application de l'article L613-5 du code de l'éducation. Toutefois, il faudra valider certains modules du BTSESF.

À l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation. Cet allègement peut porter sur la formation théorique ou pratique.

Public concerné par la formation et effectif

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant exercer un métier dans le domaine social, attirée par le contact humain et le travail de terrain.
Promotions de 12 apprenants minimum à 30 apprenants maximum.

Modalités / délais d'accès ou d'inscription à la formation

INSCRIPTION EN LIGNE DE JANVIER A MARS DE CHAQUE ANNEE :

- Sur notre site www.irts-fc.fr pour tous les candidats

Autres possibilités : post Jury VAE – par la voie de la formation

En cas de validation partielle, l'apprenant a la possibilité de suivre uniquement le(s) DC manquant(s)

MODALITES D'ADMISSION

Étude de dossier

1 note sur 20 (Coefficient 1)

En amont de l'entretien, la commission d'examen se prononcera sur les éléments constituant le dossier.

Entretien

2 notes sur 20 (Coefficient 4) - durée 30 min

Chaque candidat présente à deux examinateurs (un formateur et un professionnel), les liens qu'il peut établir avec la formation et le métier. Il soutient et développe sa réflexion en tenant compte des questions et remarques des examinateurs.

La note de l'étude du dossier (coef. 1) et la moyenne des deux notes d'entretien (coef. 4) constituent la note d'admission.

Programme de la formation

DC1 - 140 h - Conseil et Expertise à visée socio-éducative dans les Domaines de la vie Quotidienne

Bloc de compétences 1 : Analyse de situations sociales liées à la Vie Quotidienne

Bloc de compétences 2 : Conseil à visée sociale dans les domaines de la Vie Quotidienne

DC2 250 h - Intervention Sociale

Bloc de compétences 3 : Conduite de l'intervention sociale auprès des publics

Bloc de compétences 4 : Accompagnement Éducatif budgétaire (A.E.B.)

DC3 - 60 h - Communication Professionnelle

Bloc de compétences 6 : Communication professionnelle en travail social

DC4 - 90 h - Dynamiques institutionnelles, Partenariat Réseaux

Bloc de compétences 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

A noter les blocs 5 et 7 sont validés en BTS ESF.

Moyens pédagogiques et techniques

Moyens techniques :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

L'IRTS dispose :

- De salles de cours équipées d'internet et de vidéoprojecteurs
- D'une salle d'activité
- D'une plateforme Moodle d'apprentissage en ligne
- D'un Centre de Ressources Documentaires
- D'un espace d'information sur la vie apprenante consultable depuis WebAurion
- Espace restauration (mise à disposition de fours micro-ondes)

Modalités pédagogiques :

- Journées d'intégration
- Adaptation des parcours de formation : allègement et/ou dispense, bilan de positionnement, renforcement sur mesure, accompagnement du handicap
- Suivi individualisé
- Séances de formation théorique en présentiel avec support de cours diversifiés
- Interventions de professionnels et de personnes concernées
- Actions de formation sur sites
- Parcours de formation numériques synchrones et asynchrones
- Formation professionnelle en formation pratique, suivi assuré par un référent professionnel et un référent pédagogique
- Sessions communes (inter filière)
- Travaux dirigés en petits groupes : analyse de la pratique, accompagnement des dossiers de certification, méthodologie de recherche et analyse globale du champ médico-social.
- Guidance de mémoire
- Temps de promotion
- Médiations techniques et culturelles
- Mises en situation professionnelle et études de cas
- Journées d'étude, conférences, ciné-débat
- Visite sur site d'établissement, de structures, services, dispositifs...
- Mobilité internationale (pour les CESF à la fin du parcours de formation ou en complément du stage de 16 semaines)

Moyens d'encadrement

Les apprenants disposent d'un secrétariat dédié pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Ils sont encadrés par un responsable de la formation qui est aussi responsable d'année ; des référents de TD, d'un référent de domaines de compétence.

Un travail régulier est mené avec les sites qualifiants et référents professionnels.

Une équipe au CRD soutient les apprenants dans leur recherche bibliographique crd@irts-fc.fr

Un travail régulier est mené avec les sites qualifiants et référents professionnels.

Un référent mobilité internationale, un référent handicap et un référent orientation sont à leur disposition dans le cadre de situations ou de projets .

Modalités de suivi et d'évaluation de la formation

Modalités de suivi :

- Feuilles de présence globales et attestation individuelle mensuelle
- Feuilles d'émargement individuelles à destination des organismes financeurs

Modalités d'évaluation :

- Validation semestrielle de modules de formation en ECTS
- Évaluations écrites ou orales sous forme de contrôle de connaissances ou études de situations,
- Analyse de documents
- Mises en situation professionnelle
- Préparations aux certifications, épreuves et soutenances blanches

Validation de la formation

L'acquisition des compétences est évaluée par des épreuves écrites, orales, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de pratique professionnelle.

L'obtention de la certification est conditionnée par la validation des huit blocs de compétences. Les blocs de compétences n° 5 et n°7 sont validés par des épreuves attachées à la certification du brevet de technicien supérieur économie sociale familiale.

L'obtention du DE CESF valide 180 ECTS. (Crédits européens)

Autres possibilités : post Jury VAE – par la voie de la formation

En cas de validation partielle, l'apprenant a la possibilité de suivre uniquement le(s) DC manquant(s)

Formation professionnelle continue (FPC)

Dans le cadre de la FPC, l'apprenant peut s'inscrire à certains modules de la formation CESF.

Débouchés à l'issue de la formation

Le DE CESF permet :

- D'intégrer directement les équipes des établissements sociaux et médicaux sociaux
- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité horizontale et de dispenses de certification des formations d'ASS, ES, ETS, EJE sous conditions de sélection
- De poursuivre dans le cadre d'une mobilité verticale et dans le respect des conditions d'accès aux diplômes supérieurs du travail social (CAFDES, DEIS, DE Médiation Familiale, CAFERUIS)
- De poursuivre au regard de la validation des acquis, des études supérieures universitaires comme une Licence professionnelle, un master dans le champ du travail social.

Contacts

Responsable de formation

Amandine RAMEL

amandine.ramel@irts-fc.fr

Pour les financements, se renseigner auprès de :

Léonie MELET, **secrétaire pédagogique de la formation CESF** – leonie.melet@irts-fc.fr

Notre établissement est accessible aux personnes en situation de handicap

Référent Handicap : referent.handicap@irts-fc.fr

Informations utiles

Taux de réussite au diplôme 2025 : 100% (18 présentés – 18 admis)

Taux de satisfaction à l'issue de la formation 2025 * 100% (9 répondants)

* Sortant de formation ayant répondu satisfait ou très satisfait à la question : Concernant votre satisfaction globale de la formation, vous diriez que vous êtes ?

Droits d'inscription : 178 euros pour l'année 2026-2027

Frais de scolarité dus chaque année : 100 €

Coût total de la formation : 8 078,40€ €

Prix de l'heure parcours partiel : 14€96 /h

Frais CRD : caution de 70 euros

CVEC : 105 euros pour les apprenants étudiants et apprentis

Coût de l'épreuve orale d'admission : 110 €

L'IRTS propose la formation OASISS Handicap. OASISS Handicap est un dispositif qui favorise l'accès aux métiers des secteurs social et médico-social et de la santé des personnes en situation de handicap.

